

### Mot du maire

La Covid-19 occupe tout l'espace public confinement, annulation de spectacles et rassemblement, commerces et entreprises sociales et humaines sont nombreuses à respect des consignes mises en place par limitation de la pandémie et la Un bilan présenté par le ministère de la personnes ont été déclarées positives au n'a été porté à notre connaissance. Je les règles de distance et d'hygiène chapeau à nos commerçants qui offrent des services essentiels (notamment l'Intermarché, BMR, la Pharmacie Masson et Veillette, Dépanneur St-Narcisse, le restaurant le Villageois et la station Ultramar), d'avoir pu s'adapter pour continuer à servir la population. Les mesures mises en place leur demandent beaucoup d'énergie et un ajustement constant mais rassurent et servent la population. Nous sommes conscients des conséquences de cette baisse drastique du volume d'affaires pour tous les autres entrepreneurs qui ont dû cesser complètement leurs activités.



depuis près de 2 mois. Fermeture des écoles, d'activités sportives, restriction de au ralenti ; les conséquences économiques, ce jour. Et malheureusement, c'est pas fini. Le le gouvernement du Québec a permis la propagation du virus dans nos communautés. Santé et des Services sociaux mentionne que 7 virus. Cependant, il n'y aurait aucun décès qui veut féliciter tous les citoyens qui ont respecté recommandées. Je veux aussi lever mon

Cette crise aura malheureusement permis de mettre en lumière des problèmes vécus dans certains CHSLD. Hygiène déficiente, soins inappropriés, manque de personnel pour ne nommer que ceux-là. Heureusement, dans notre communauté, les aînés sont bien traités, tant ceux qui se trouvent dans les résidences privées qu'au CHSLD ou à l'Office régional d'habitation. Des mesures sévères ont été mises en place, ce qui a permis d'éviter la contagion. Un immense bravo aux propriétaires, gestionnaires, préposés, personnel soignant, cuisiniers, concierges et autres qui se sont retroussés les manches pour maintenir le service.

#### Et après...

On doit s'attendre à une reprise très graduelle des activités, échelonnée sur plusieurs mois. On sait déjà que les rassemblements sportifs, culturels et événementiels sont annulés jusqu'au mois de septembre. Ce qui signifie dans notre cas l'annulation de la programmation de l'Agora, du Rendez-vous des Arts et du Marché champêtre. Naturellement, si la situation évolue, nous ferons tout en notre pouvoir pour offrir à la population une programmation d'activités qui seront organisées en respectant les consignes de sécurité mises en place.

Nous souhaitons aussi la réouverture du Parc de la Rivière Batiscan le plus tôt possible et espérons que vous profiterez de la situation pour redécouvrir ce joyau de notre milieu qui n'a rien à envier aux autres parcs de même nature. Nous souhaitons aussi que vous pourrez utiliser les espaces verts (parcs municipaux, terrains de soccer, skate park, terrain de balle, jeux d'eau, jeux de pétanque, modules extérieurs d'exercice) pour meubler votre été.

Nous sommes actuellement en attente des consignes et orientations gouvernementales quant au retour des camps de jour pour les enfants de 5 à 12 ans. Nous travaillerons fort pour offrir ce service essentiel aux travailleurs et aux familles. Naturellement, nous devons adapter les activités, sorties et la programmation aux consignes émises par la santé publique du Québec. Plus de détails à venir dans les prochaines semaines.

En terminant, je vous souhaite toute la Solidarité nécessaire pour passer à travers cette crise sans précédent. Redisons-nous l'importance des achats faits localement. Nous apprécions les services rendus actuellement par ceux-ci en période de confinement. Nous devons nous en rappeler lorsque nous pourrons retrouver une vie plus normale. Ensemble. Solidaires. Chacun chez soi !

Guy Veillette, maire

MUNICIPALITÉ  
Saint-Narcisse

## Avis public - Bilan annuel de la qualité de l'eau potable

**AVIS public** est par la présente donné, par Stéphane Bourassa, directeur général de la Corporation municipale de Saint-Narcisse, que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous les utilisateurs desservis par le réseau d'eau potable peuvent consulter le document au bureau de la municipalité, situé au 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse, entre 8h30 et 16h00 du lundi au vendredi.

Donné à Saint-Narcisse, ce trente et unième jour du mois de mars 2020.

Stéphane Bourassa  
Directeur général

MUNICIPALITÉ  
Saint-Narcisse

## Rinçage sur le réseau d'aqueduc municipal

Vers la mi-mai vont débiter les travaux de rinçage de notre réseau d'aqueduc. Il est donc possible par moment que l'eau sortant de votre robinet soit de couleur jaune foncé ou qu'il y ait des variations de pression. Ces travaux sont nécessaires afin d'augmenter la durée de vie de notre réseau d'aqueduc et une bonne qualité de l'eau circulant dans ce réseau.

Je vous informe également que l'eau sortant de votre robinet **demeure potable** à la consommation lors de ces travaux.

Merci de votre compréhension!

Stéphane Bourassa  
Directeur général

### À NE PAS MANQUER!

|   |                                                            |         |
|---|------------------------------------------------------------|---------|
| ⇒ | Avis public - Bilan annuel de la qualité de l'eau potable  | p.2     |
| ⇒ | Rinçage du réseau d'aqueduc                                | p.2     |
| ⇒ | Distribution des arbres - Samedi 16 mai 2020               | p.2     |
| ⇒ | Camp de jour Saint-Narcisse - Offre d'emploi               | p.3     |
| ⇒ | Service incendie Saint-Narcisse et SOPFEU - Covid-19       | p.4     |
| ⇒ | Message de votre Service d'urbanisme - Abri d'auto         | p.5     |
| ⇒ | Biblio des Chenaux transpose de ses activités sur Facebook | p.5     |
| ⇒ | FLI COVID MRC des Chenaux- Aide d'urgence aux PME          | p.6     |
| ⇒ | Marché champêtre de Saint-Narcisse - Calendrier 2020       | p.7     |
| ⇒ | Des Chenaux Récolte - Réduire le gaspillage alimentaire    | p.7     |
| ⇒ | RGMRM - Covid-19 - Réouverture des écocentres              | p.8     |
| ⇒ | CAB de la Moraine - Message important                      | p.9     |
| ⇒ | Associations - Programmation et divers                     | p.10-11 |
| ⇒ | Calendrier mai 2020                                        | p.12    |

## Distribution d'arbres le samedi 16 mai 2020 de 9h à 12h

MUNICIPALITÉ  
Saint-Narcisse

**Le samedi 16 mai, il y aura la distribution d'arbres à compter de 9h à la Salle municipale** dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts.

Cette activité est organisée par la municipalité et différentes essences seront disponibles.

Les personnes intéressées à obtenir un ou des arbres doivent se présenter à la Salle municipale **entre 9h et 12h**, le 16 mai prochain, pour recevoir gratuitement les plants et devront respecter le **2 mètres de distanciation sociale**.

Apportez des sacs pour transporter vos plants.

Bienvenue à tous!



# CAMP DE JOUR Saint-Narcisse

OFFRE D'EMPLOI - ÉTUDIANTS-ÉTUDIANTES

ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2020

## IMPORTANT

En raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19) qui sévit, il nous est impossible, à ce moment-ci, de confirmer qu'il y aura bel et bien un camp de jour cet été.

Nous tenons toutefois à nous préparer dans l'éventualité où la tenue de camp de jour reçoive l'aval de la santé publique.

Si tu as le goût de :

- Planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités récréatives, éducatives, sportives et culturelles pour un groupe de jeunes ;
- Participer à l'organisation et à la réalisation de la thématique estivale et des activités spéciales ;
- Assurer en tout temps, la sécurité et l'encadrement des enfants sous ta responsabilité.

Si tu as le profil suivant, pose ta candidature :

- ✓ Si tu es âgé de 17 ans et plus ;
- ✓ Si tu as de l'expérience en animation de camp de jour ou que tu as déjà travaillé avec des enfants ;
- ✓ Si tu es disponible durant toute la période estivale du 25 juin au 14 août 2020, du lundi au vendredi de jour ;
- ✓ Si tu as un certificat valide en premiers soins et RCR.

Si tu es intéressé(e) par ce poste, fais-nous parvenir ton curriculum vitae avant le 8 mai 2020 :

par courriel : [j.ringuette@saint-narcisse.com](mailto:j.ringuette@saint-narcisse.com)

ou par courrier :  
Municipalité de Saint-Narcisse  
Animateur, coordonnateur de camp de jour  
353, rue Notre-Dame  
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Pour plus d'information, communique avec Madame Johanne Ringuette au (418) 328-8645 poste 2225.



## Service incendie Saint-Narcisse



### Covid-19 - SOPFEU - Message important

Suspension de la délivrance des permis de brûlage industriel. En raison de la situation de pandémie qui prévaut actuellement au Québec, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) **suspend pour une durée indéterminée la délivrance des permis de brûlage industriel sur l'ensemble du territoire québécois** et invite ses partenaires du milieu municipal à suspendre la délivrance de permis de brûlage domestique sur leurs territoires (**feu d'herbe ou de branches**).

### Règlement no 2013-09-496

#### Article 15.2

Tout contribuable qui déroge le fait **d'avoir allumé un feu sans permis nécessitant l'intervention des pompiers**, ce dernier sera responsable des dommages et des coûts encourus pour l'intervention du Service contre les incendies.

Les coûts seront facturés à la personne responsable selon les taux en vigueur et déterminés par le Conseil.

Les coûts exigibles pour combattre un incendie en vertu du présent règlement sont les suivants, selon les équipements requis :

| <b>Type d'équipement</b> | <b>Taux 1<sup>ère</sup> heure</b> | <b>Taux heures suivantes</b> |
|--------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| Camion autopompe         | 450\$                             | 300\$                        |
| Camion citerne           | 90\$                              | 45\$                         |
| Unité d'urgence          | 45\$                              | 30\$                         |
| Camion léger             | 25\$                              | 15\$                         |
| Pompe portative          | 70\$                              | 35\$                         |

Pour obtenir un permis, vous devez communiquer avec le bureau de la Municipalité au **418 328-8645**.

### 12.2 Feux d'ambiance

#### **Les feux d'ambiance sont autorisés uniquement aux conditions suivantes:**

- Le feu doit être confiné dans un contenant en métal ou dans une installation faite de matériaux non combustibles, tels que pierres, briques ou blocs de béton et dont le diamètre intérieur ne peut excéder 0,75 mètre;
- Le site du feu doit se situer à un minimum de **3 mètres** de tout bâtiment et de toute matière combustible;
- Le feu doit toujours être sous la surveillance constante d'une personne d'âge adulte.

## Message de votre Service d'urbanisme

### Abri d'auto temporaire

Nous voulons vous rappeler que la date limite pour enlever votre abri d'auto temporaire est le **30 avril**.

**Merci de votre collaboration!**



## Biblio des Chenaux transpose de ses activités sur Facebook

Jusqu'au 6 mai 2020 et sûrement au-delà, Biblio des Chenaux maintient les activités prévues à sa programmation en les rendant accessibles via sa page Facebook.



Déjà deux Facebook live, offerts par l'Académie des Ripailleurs, ont rejoint plus de 50 participants en ligne. En effet, l'atelier de dégustation de chocolats a affiché complet et le quiz interactif « De fil en érable » a mis en compétition huit familles du territoire. Un beau succès!

Ce sont donc trois autres activités qui seront gratuitement disponibles prochainement : « Nos histoires et chansons de bûcherons » avec Baptiste Prud'homme le 20 avril 2020, « La musique traditionnelle au Québec » avec Sébastien Deshaies le 26 avril 2020 et « L'heure du conte avec Mademoiselle Farfelue » le 6 mai 2020. De quoi intéresser toute la famille!



Pour la liste des événements à venir :

[https://www.facebook.com/pg/bibliodeschenaux/events/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/bibliodeschenaux/events/?ref=page_internal)



### À propos de Biblio des Chenaux

Depuis 2015, la MRC des Chenaux crée une programmation annuelle d'activités se déroulant à travers les dix Bibliothèques municipales du territoire. Chaque année, ce sont près de 1000 participants qui y sont comptabilisés. La bibliothèque, le lieu culturel par excellence des milieux ruraux!

Marie-Pier Lemaire  
 Agente de développement culturel et des communications  
 MRC des Chenaux  
 T : 819 840-0704, poste 2205  
 C : mp.lemaire@mrcdeschenaux.ca



## FLI COVID MRC des Chenaux - Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19)

Le Conseil des maires de la MRC des Chenaux est heureux d'annoncer une nouvelle aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. **Le programme FLI COVID MRC des Chenaux vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$. Il complète le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) qui s'adresse à celles ayant des besoins en fonds de roulement supérieurs à 50 000 \$.**

### **Clientèle admissible**

- Les entreprises de la majorité des secteurs d'activité sont admissibles, y compris les coopératives, les organismes sans but lucratif et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales, dans la mesure où elles remplissent les conditions d'admissibilité ci-dessous;
- L'entreprise ne doit pas être sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LRC, 1985, chapitre 36) ou de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LRC, 1985, chapitre B-3);
- Elle doit toutefois être en activité au Québec depuis au moins un an; être fermée temporairement, susceptible de fermer ou montrer des signes avant-coureurs de fermeture;
- Être dans un contexte de maintien, de consolidation ou de relance de ses activités;
- Avoir démontré un lien de cause à effet entre ses problèmes financiers ou opérationnels et la pandémie de la COVID-19.

### **Financement admissible**

Le financement :

- Permet de soutenir, pour une période limitée, le fonds de roulement d'une entreprise dont la situation financière est précaire, afin qu'elle soit en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer ses activités;
- Porte sur le besoin de liquidités de l'entreprise nécessaire au maintien de ses activités et est déterminé sur la base de dépenses justifiées, raisonnables et démontrant de bonnes perspectives de rentabilité à moyen terme;
- A pour objectif de pallier le manque de liquidités causé par :
  - Une impossibilité ou une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (biens ou services) ou des marchandises;
  - Un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits (biens ou services).

### **Nature de l'aide**

- L'aide financière accordée par les MRC prendra la forme d'un prêt pouvant atteindre 50 000 \$. Le taux d'intérêt sera de 3 %;
- Un moratoire de 3 mois sur le capital et les intérêts s'appliquera automatiquement. Un moratoire additionnel allant jusqu'à 12 mois sur le capital pourra être accordé;
- Un amortissement de 36 mois, excluant le moratoire de remboursement, est prévu.

### **Faire une demande**

Pour faire une demande, les entreprises devront :

- ⇒ Compléter le formulaire de demande FLI COVID MRC des Chenaux disponible au <https://www.mrcdeschenaux.ca/services-aux-entrepreneurs/aides-financieres/>.
- ⇒ Fournir un bilan personnel des actionnaires/propriétaires.
- ⇒ Fournir les états financiers de la dernière année.
- ⇒ Fournir les états financiers intermédiaires.
- ⇒ Produire une estimation du besoin de financement du fonds de roulement:
  - Budget de caisse;
  - Hypothèses de base pour estimer votre besoin de fonds de roulement.

**Pour plus d'information sur ce programme, vous pouvez contacter Marc-André de Launière, Conseiller en développement d'entreprises – Financement au 819-840-0704, poste 2229 ou par courriel au [ma.delaulniere@mrcdeschenaux.ca](mailto:ma.delaulniere@mrcdeschenaux.ca).**





LES DIMANCHES

|           |           |          |           |
|-----------|-----------|----------|-----------|
| 5<br>JUL  | 19<br>JUL | 2<br>AOÛ | 16<br>AOÛ |
| 30<br>AOÛ | 6<br>SEP  | 4<br>OCT |           |

10H À 15H

Venez nous voir!



En ce temps de pandémie, l'achat local prend encore plus d'importance!

Le comité organisateur du Marché champêtre de Saint-Narcisse met tout en œuvre pour que celui-ci se tienne cet été. Nous en sommes à la 5<sup>e</sup> année du Marché! Poursuivons la tradition!

Soyez assuré que nous suivons de près l'évolution de la situation liée à la Covid-19. Nous sommes positives et nous adopterons les manières de faire dans le but d'assurer la sécurité de tous.

Le Marché se tiendra à tous les deux dimanches, de 10h à 15h, du 5 juillet au 6 septembre et nous ajoutons un Marché le 4 octobre pour une fête des moissons.

**Il y a encore des places disponibles pour des producteurs/transformateurs agroalimentaires et des artisans qui aimeraient faire connaître leurs produits. Nous tenons à souligner que si nous ne pouvons tenir le Marché à cause de la pandémie, les exposants inscrits seront remboursés.** Nous encourageons les jeunes entrepreneurs à s'inscrire en tant qu'exposant, puisque nous leur offrons des tarifs réduits.

Pour toutes informations, contactez l'équipe du Marché à [marchestnarcisse2016@gmail.com](mailto:marchestnarcisse2016@gmail.com)

Pour suivre toutes les activités du Marché, rejoignez la page *Facebook* « Marché champêtre de Saint-Narcisse ».

Le comité organisateur vous remercie de votre participation comme client ou exposant. Sans vous, le Marché n'existerait pas!

Au plaisir de se retrouver dès le 5 juillet!

Le Comité organisateur du Marché champêtre de Saint-Narcisse

## Des Chenaux Récolte - Réduire le gaspillage alimentaire dans la communau-

*Des Chenaux Récolte* vise à valoriser les surplus dans les champs, mais aussi réduire le gaspillage alimentaire, à améliorer l'accessibilité à des aliments sains aux personnes défavorisées et à sensibiliser les citoyens à la consommation locale et écoresponsable!

### Comment ça fonctionne ?

Des citoyens-cueilleurs sont invités à participer, par groupe définis, à des activités de glanage, c'est-à-dire de cueillir les surplus agricoles, directement chez des entreprises maraîchères, mais aussi dans des potagers privés dans la MRC des Chenaux. La récolte sera ensuite partagée de manière égale entre les trois parties :

*1/3 pour le citoyen-cueilleur,*

*1/3 pour le producteur partenaire,*

*1/3 pour des organismes/institutions communautaires.*

### Les avantages

Cette démarche solidaire valorise tout d'abord l'économie de partage. Du plus, il renforce les liens entre voisins et peut même créer des occasions de faire de nouvelles rencontres... sans dépenser d'argent ! C'est un rendez-vous gagnant/gagnant, car une fois la récolte terminée, chacun repart avec des denrées à cuisiner et déguster !

Et quoi de plus naturel que de s'alimenter sur ton territoire !

Cerise sur le gâteau, l'activité étant ouverte aux familles...tout le monde mettra la main à la terre !

Nous encourageons les citoyens à s'inscrire sur notre site web <https://deschenauxrecolte.com/> pour participer à cette incroyable aventure. Il est à noter que tous les citoyens-cueilleurs inscrits ne pourront pas glaner tous en même temps, mais nous allons nous assurer que tous participent au moins une fois dans la saison, qui s'étale de début juillet à fin octobre. Soyez rassurés, nous appliquerons les mesures de sécurité liées au Covid-19 qui seront à suivre au moment des récoltes... Nous nous adapterons à notre réalité du moment !

Votre soutien, en partageant nos communications ou en offrant du matériel pour les récoltes, sera le bienvenu !

On a hâte de vivre cette initiative communautaire avec vous !

Web : <https://deschenauxrecolte.com/>





## Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

### Réouverture des écocentres à partir du 28 avril

#### Fonctionnement adapté au contexte de la pandémie

Saint-Étienne-des-Grès, le 17 avril 2020 – La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) prépare la réouverture de ses écocentres. À partir du mardi 28 avril 2020, les six écocentres régionaux seront ouverts selon l'horaire estival.

La population est tout de même invitée à limiter ses déplacements et à éviter de se rendre à l'écocentre si cela n'est pas nécessaire.

#### Fonctionnement adapté au contexte de la pandémie

Afin de minimiser les risques de propagation du virus de la COVID-19 et pour favoriser la distanciation physique, les mesures suivantes seront mises en place :

- Le nombre de véhicules sur les sites sera limité, les délais d'attente pourraient être plus longs qu'à la normale.
- Sur place, une distance minimale de deux mètres entre les personnes devra être conservée en tout temps.
- Dans le cas des chargements pour lesquels des frais de 10 \$ sont applicables, nous favorisons le paiement par carte sans contact (PayPass) lorsque disponible. Pour le paiement comptant, la Régie demande de prévoir le montant exact.

La Régie rappelle que les écocentres fonctionnent en formule libre-service. Les citoyens doivent donc être en mesure de **disposer des objets lourds de façon autonome**. Aussi, le tri des matières par catégorie avant l'arrivée à l'écocentre permet d'accélérer le service.

#### Adresses et horaire estival des écocentres régionaux

À partir du 28 avril, tous les écocentres sont ouverts du mardi au samedi

##### Shawinigan

2132, avenue de la Transmission

9 h 30 à 16 h 30

##### Louiseville

760, avenue Deveault

9 h 30 à 16 h 30

##### Saint-Étienne-des-Grès

440, boulevard de la Gabelle, entrée # 4

9 h 30 à 16 h 30

##### Champlain

295, route Sainte-Marie

9 h 30 à 16 h 30

##### Trois-Rivières, secteur ouest

2455, rue Charbonneau

8 h 30 à 16 h 30

##### Trois-Rivières, secteur est

1921, rue des Toitures

8 h 30 à 16 h 30

Sylvie Gamache, conseillère en communications

Cellulaire 819 692-7786



# MESSAGE IMPORTANT



DÛ AU CONTEXTE ACTUEL LIÉ À LA COVID-19,  
**LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ**



**TIENT À FAIRE PART DE CES INFORMATIONS À LA POPULATION:**

**1**

## **LE BUREAU DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE EST FERMÉ AU PUBLIC.**

Si vous avez besoin de nos services, veuillez communiquer avec nous au **418 328-8600**

**2**

**TOUS NOS SERVICES ET ACTIVITÉS SONT SUSPENDUS, JUSQU'À NOUVEL ORDRE, INCLUANT L'ÉVÈNEMENT PRÉVU POUR SOULIGNER LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE ET LE 40E ANNIVERSAIRE DU CENTRE LE 16 AVRIL PROCHAIN.**

### **LES SERVICES ESSENTIELS MAINTENUS SONT:**

- L'accompagnement transport pour les rendez-vous essentiels seulement et la livraison pour les commissions essentielles. (À noter que nous refuserons les clients et/ou bénévoles présentant des symptômes grippaux.) Nous ferons une évaluation téléphonique lors de la demande.
- Les appels téléphoniques du programme de sécurité PAIR à domicile.
- Le service de popote roulante froide, livrée aux 2 semaines, aux aînés dans nos 4 municipalités desservies.
- Les distributions alimentaires, 2 fois par mois, aux bénéficiaires de la MRC des Chenaux. Le service s'effectue sur livraison.

La santé et la sécurité de nos bénévoles, employées et bénéficiaires sont nos priorités. Ainsi, nous vous encourageons à adopter et transmettre les mesures d'hygiène appropriées afin de prévenir toute propagation du virus. Nous vous invitons aussi à rester le plus possible à la maison et à suivre les recommandations du gouvernement.

**AU PLAISIR DE VOUS REVOIR TOUS EN SANTÉ!**





## Fadoq Saint-Narcisse - Activités de mai 2020

- Samedi 9 mai 2020**  
 Soirée mensuelle.  
 Animation et musique avec Ginette  
 Provencher et prix de présence.  
 Coût: 8\$
- Pétanque - Lundi et mercredi 18h30**  
 Prendre note que la pétanque reprendra dès que la température le permettra et que les terrains seront en condition. D'ici là, les jeux continuent les lundis en après-midi.
- Jeudi 21 mai 2020 - 10h30**  
 Assemblée générale annuelle suivie des élections.  
 12h - Dîner (gratuit).  
 Bienvenue à tous!  
 Info: Solange Boutet, présidente  
 418 328-3961

**NB: Ces activités ne seront pas tenues si l'interdiction de rassemblement est toujours en vigueur. Merci!**



ASSOCIATION  
des PERSONNES AIDANTES  
de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

## Programmation mai 2020

### Services actifs/bureaux fermés

Laissez un message et une intervenante vous rappellera bientôt

*Vous pouvez compter sur nous*

#Ça va bien aller #Solidarité aidants

Veuillez prendre note que toutes nos activités sont adaptées en mode virtuel dans le confort de son foyer. Pour nous contacter, vous pouvez le faire par téléphone au 1 855 284-1390 poste 1 et nous laisser un message. Une personne de l'équipe vous rappellera dans les meilleurs délais. Nous sommes actifs également sur Facebook (@aidantsvalleebatiscan). Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h.

| PROGRAMMATION DE MAI-SPÉCIAL COVID-19                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>Café-rencontre virtuel sur la maladie d'Alzheimer</b><br>Cette rencontre réunit des aidants qui aident un proche vivant avec la maladie d'Alzheimer et se veut un moment de partage et d'entraide. L'expérience de l'animatrice et de certains aidants pourra être bénéfique et vous guider.                                                                                                                                                     | <b>Les lundis 4 et 18 mai à 13h15</b><br><br>                          |
| <b>Café-tasette virtuel</b><br>Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.                                                                                                                                                                                                     | <b>Le mardi 12 mai à 13h15</b><br>et<br><b>Le jeudi 14 mai à 13h15</b> |
| <b>Café-rencontre virtuel sur le deuil</b><br>Un moment de soutien et de partage vous est offert pour vous aider à traverser votre deuil avec d'autres personnes qui vivent aussi cette étape difficile. Plusieurs thématiques pourront être abordées.                                                                                                                                                                                              | <b>Les mercredis 13 et 27 mai à 13h15</b><br><br>                      |
| <b>Aider sans s'épuiser - Vie de couple dans la maladie versus vie sociale</b><br>En tant qu'aidant pour votre conjoint (e), il se peut que votre rôle prenne toute la place. Cet atelier a pour objectif d'essayer de mieux équilibrer votre vie de couple avec celle de votre vie sociale. Vous aurez l'occasion également d'apprendre à diminuer votre culpabilité et ainsi trouver des solutions pour mieux vous épanouir dans votre situation. | <b>Jeudi 28 mai à 13h15</b><br>(Reprise de mars)                       |

Inscrivez-vous via [inscriptionsaidants@hotmail.com](mailto:inscriptionsaidants@hotmail.com) avant 11h le jour de l'événement.

Un lien Zoom pour vous connecter vous sera acheminé par courriel.

Vous connaissez des personnes non-membres qui pourraient être intéressées à participer à certaines de ces activités en ligne? Invitez-les à s'inscrire. On vous attend!

À gauche, Chantal Leduc et Catherine Dufour en bas. À droite, Josée Gélinas et Elizabeth Faucher en dessous.

## Résidences des Chenaux

(541, RUE MASSICOTTE À SAINT-NARCISSE)

1 Logement à louer, libre en juin, pour personne 55 ans et plus.

**Nouveau: seulement 25% de votre revenu**

Pour information: Carole Cossette **819 692-2569**



## COVID-19 - Ce que vous devez savoir



Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois. Cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population.

Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées, particulièrement celles de 70 ans et plus, puisqu'elles sont davantage à risque de complications.

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter, sans frais, le **1 877 644-4545**.

De plus, si vous avez de la toux ou de la fièvre :

- Ne vous présentez pas dans une clinique médicale sans avoir reçu au préalable un rendez-vous.
- Rendez-vous à l'urgence seulement si vous avez des difficultés respiratoires.
- Avant de vous rendre à l'urgence, contactez le **1 877 644-4545** si votre condition le permet. Si vous êtes un voyageur de retour depuis moins de 14 jours, précisez-le. On vous dira comment vous rendre et quelles précautions prendre (port de masque, utilisation de transport personnel ou d'une ambulance, etc.). De plus, l'hôpital sera avisé de votre arrivée.

Merci de votre collaboration!

## Rendez-vous des Arts - Évènement annulé...



Afin de se conformer à la demande de Monsieur Legault d'annuler tous les événements culturels et sportifs, le Comité a donc décidé de reporter le Rendez-vous des Arts 2020 en juillet 2021.

Ce n'est qu'une partie remise, nous aurons du plaisir en double l'an prochain. Réservez les 9-10-11 juillet 2021 pour le prochain Rendez-vous des Arts.

Céline Gervais

Responsable du Rendez-vous des Arts

# Mai 2020



| dim.                                              | lun.                                                                                 | mar.                                                               | mer.                                                                                               | jeu.                                                                  | ven.                                                                                     | sam.                                                                                                     |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                   |                                                                                      |                                                                    |                                                                                                    |                                                                       | 1                                                                                        | 2                                                                                                        |
| 3                                                 | 4<br>Conseil 19h30<br>ÉTAB salle multi<br><br>Fadoq<br>Pétanque 18h30                | 5                                                                  | 6 Société<br>d'horticulture<br>Champlain 19h<br>Salle Tricentenaire<br><br>Fadoq<br>Pétanque 18h30 | 7                                                                     | 8                                                                                        | 9 Fadoq<br>Soirée 19h30<br>Centre communautaire<br><br>Ouverture<br>du Parc de<br>la rivière<br>Batiscan |
| 10 Bonne Fête<br>Maman<br>Douce journée<br>Bisous | 11<br>Fadoq<br>Pétanque 18h30                                                        | 12 Afeas<br>Souper 17h30<br>Fête des Mères<br><br>Salle municipale | 13<br>Fadoq<br>Pétanque 18h30                                                                      | 14                                                                    | 15 MUNICIPALITÉ<br>Saint-Narcisse<br><br>Date de tombée<br>pour recevoir<br>vos infos... | 16 Distribution<br>d'arbres<br>Salle municipale<br>De 9h à 12h                                           |
| 17                                                | 18 FÊTE DES<br>PATRIOTES<br>Fadoq Pétanque<br>18h30<br><br>Bureau<br>municipal fermé | 19 Garde paroissiale<br>19h30<br><br>Salle municipale              | 20<br>Fadoq<br>Pétanque 18h30                                                                      | 21<br>Fadoq<br>Dîner -<br>Élections - AGA<br><br>Centre communautaire | 22                                                                                       | 23                                                                                                       |
| 24                                                | 25<br>Fadoq<br>Pétanque 18h30                                                        | 26                                                                 | 27<br>Fadoq<br>Pétanque 18h30                                                                      | 28                                                                    | 29                                                                                       | 30                                                                                                       |
| 31                                                |                                                                                      |                                                                    |                                                                                                    |                                                                       |                                                                                          |                                                                                                          |

Étant donné la situation du COVID-19, il se peut que toutes les activités inscrites dans cet Info Municipal n'aient pas lieu à moins d'une directive du gouvernement Legault de lever l'interdiction de rassemblement. Veuillez vous informer auprès des associations respectives.

**LE MEILLEUR  
SE TROUVE CHEZ NOUS!**

